

DEPARTEMENT DE LA REUNION
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST
SAINT LEU – TROIS BASSINS – SAINT PAUL
LE PORT – LA POSSESSION

Envoyé en préfecture le 09/09/2026
Reçu en préfecture le 09/09/2026
Publié le
ID : 974-249740101-20260907-2026_053_BC_13-DE

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 7 septembre 2026

Nombre de membres en exercice : **16** **L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE SEPT SEPTEMBRE** à 14 h 00, le Bureau Communautaire s'est réuni au siège, 1 rue Eliard Laude, à Le Port, en
Nombre de présents : 10 salle du Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la
Nombre de représentés : 3 présidence de **M. Emmanuel SERAPHIN, Président.**
Nombre d'absents : 3

Secrétaire de séance : M. Eric RENE

OBJET

AFFAIRE N°2026_053_BC_13
Attribution des subventions Culture
au titre de l'année 2026 « Dispositif
Békali » – Axe Création

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

M. Irchad OMARJEE - Mme Marina PONGERARD SINGAINY - M. Eric RENE - M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Denise DELAVANNE - M. Salim NANA-IBRAHIM - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - M. Henry HIPPOLYTE - M. Freddy BOYER - M. Daniel PAUSE

Nombre de votants : 13

ÉTAIENT ABSENT(E)S :

M. Gabriel AUBERT - M. Karim JUHOOR - Mme Manon VINCELOT

NOTA :

ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :
1 septembre 2026

- date d'affichage et de publication de la
liste des délibérations au plus tard le
14/09/2026

M. Olivier HOARAU procuration à M. Henry HIPPOLYTE - Mme Huguette BELLO procuration à M. Emmanuel SERAPHIN - Mr Erick FONTAINE procuration à M. Freddy BOYER

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 7 SEPTEMBRE 2026

AFFAIRE N°2026_053_BC_13 : ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS CULTURE AU TITRE DE L'ANNÉE 2026 « DISPOSITIF BÉKALI » – AXE CRÉATION

Le Président de séance expose :

I) Békali, le dispositif de soutien à la création du Territoire de l'Ouest

Le dispositif « Békali » est un dispositif culturel innovant, unique à l'échelle de l'île. Celui-ci donne l'opportunité à de jeunes créateurs réunionnais de se professionnaliser en mettant à leur disposition les moyens de créer un projet artistique.

La singularité de Békali réside dans son portage et sa mise en œuvre mutualisée. Les quatre salles de spectacles de l'ouest : Le Séchoir (Saint-Leu), Léspas (Saint-Paul), Le Théâtre Sous les Arbres (Le Port) et le Kabardock (le Port) s'unissent et mutualisent leurs moyens et réseaux, pour porter Békali. Chaque année le quatuor de salles sélectionne trois projets artistiques répondant à des critères de qualité, de potentiel et d'ouverture.

Les projets soutenus bénéficient d'actions concrètes d'accompagnement pour faire aboutir l'acte de création ainsi que d'une aide financière en coproduction, accueil en résidence, et accompagnement technique et administratif.

Les spectacles font l'objet d'une série de pré-achats de représentations dans les salles du réseau Békali, ce qui permet aux artistes de se confronter aux publics. Des représentations scolaires sont également programmées dans le cadre du Békali.

➤ **Un tremplin pour les artistes et la jeune création péi depuis 15 ans**

Grace aux moyens techniques mis à disposition par les salles, aux conseils des professionnels, au temps pour la création ainsi que l'assurance de nombreuses représentations, Békali permet aux lauréats de se professionnaliser et de travailler sereinement sur leur projet artistique.

Pour de nombreux acteurs locaux, un projet Békali est gage de qualité artistique. La sélection et la programmation des artistes Békali sont des événements attendus dans le milieu culturel réunionnais et il est fréquent qu'au-delà du Békali, les spectacles des lauréats soient programmés sur toute l'île et même au-delà.

Depuis sa création, Békali a ainsi permis à plus d'une trentaine de créations originales de voir le jour, parmi lesquelles les productions de Grèn Semé, Zanmari Baré, la Konpani Soul City, Kaloune et bien d'autres groupes artistiques encore, désormais inscrits dans la sphère culturelle locale. Bon nombre d'entre eux ont réussi à percer au niveau national et international. Ci-après, la liste des lauréats Békali depuis 2011 :

- **2011-2012** : Cie Artefakt (danse hip-hop) | Cie La Magik (danse) | Cie Cirquons Flex (cirque) | Grèn Sémé (musique) ;
- **2013** : Cie Soul City (danse hip-hop) | Labelle (ciné- concert) | Kw Kwatyor & Fred Theys (jeune public)
- **2014** : Constellation (danse hip-hop) | Théâtrénfance (marionnette jeune public) | Duo Egzone (musique, conte)
- **2015** : Cie 3.0 (danse, arts numériques) | Zanmari Baré & Patrice Treuthardt (musique, fonnkèr) | Marouvin, Manent, Piot (musique)
- **2016** : Schtrockbèn Cie (théâtre de rue) | Cie Nektar (théâtre) | Kaloune (musique)
- **2017** : Tapkal (musique) | Cie Danses en l'R (danse) | Collectif Cirké Craké (cirque)
- **2018** : Cie Kenji (danse hip-hop) | Ann O'Aro (musique) | Collectif Lookatmekid (danse, image)
- **2019** : Gouslaye, Lauret, Hippolyte (fonnkèr, musique, dessin) | Camille Touzé – Constellation (mouvement, performance) | Cie Très-d'Union (cirque)
- **2020** : Collectif Alpaca Rose (théâtre clown) | Collectif Cirké Craké (Cirque, théâtre, musique) | Tine Poppy (spectacle musical)
- **2021** : Compagnie Lantouraz (Théâtre) | Compagnie Tilawcis (théâtre) | Solilokèr (spectacle musical)
- **2022** : Markotaz pour le projet « Mouvman Alé » (Musique) | La Compagnie Aberash pour le « Fénwar » (Théâtre) | La Compagnie Nektar pour « Juste avant la fête/Les chaussures de Sacha » (Théâtre).
- **2023** : L'Atelier 212 pour le projet « Gro Babouk Anlèr » (Musique, Théâtre et Vidéo, public familial) | La Compagnie Morphose pour le projet « Let's Dance » (Danse) | La Compagnie H.A.D pour le projet « Comment devenir un dictateur en une heure » (Théâtre)
- **2024** : Cie Zopiok pour le projet « Tousèl » (théâtre, mime et magie) | Compagnie Dé LianeS pour le projet « Kom sur des roulettes » (roller dance et théâtre tout terrain) | LPDF Corp pour le projet « Rêve et Veillées » (spectacle musical mais pas que, interactif, jeune public)
- **2025** : Cie Tribal Maloya pour le projet « La houle déchaînée » de (récit - danse - musique) | Collectif Histoire de... pour le projet « La muette » (théâtre) | Cie Le sentier des Songes pour le projet « Tryptique de stéréotype » (Marionnette)

➤ **Les actions culturelles sur les 5 communes du Territoire de l'Ouest**

Békali participe à l'équilibrage territorial de l'offre culturelle dans l'ouest et favorise la démocratisation de l'accès à la culture.

Des projets d'action culturelle dans les quartiers et les écoles sont mis en place systématiquement. Ils sont destinés à tisser des liens entre les artistes et les publics, en particulier les jeunes spectateurs (scolaires), les habitants des quartiers éloignés (décentralisation) et les publics spécifiques.

➤ **Un dispositif d'aide à la création mutualisé et structuré**

La force et la pertinence de Békali ont assuré sa longévité malgré les changements de mandatures au sein de l'intercommunalité et les changements de Directions à la tête des salles pendant les 10 dernières années.

Année après année, Békali a été fortement intégré dans les projets progressivement structuré pour un meilleur accompagnement des artistes, une couverture territoriale équilibrée des projets d'action culturelle et une communication plus visible.

Le « choix de programmation » a également gagné en structuration et transparence avec le lancement en 2018 d'un appel à projet ouvert à toutes les compagnies et artistes du territoire.

En 2022, les 4 salles du dispositif BEKALI ont lancé un grand chantier autour de la Responsabilité Sociétale des entreprises, et bénéficient d'un accompagnement de l'AFDAS afin de définir une politique RSE commune au projet BEKALI.

Chaque salle a des missions, des statuts juridiques et des savoir-faire différents. La règle de la collégialité des choix et de l'équité des implications (même niveau de coûts mis en œuvre pour chaque salle) ont permis aux salles de mutualiser d'avantage leurs ressources, de développer leurs solidarités et ont assuré un fonctionnement équilibré du dispositif.

Depuis 2021, 3 propositions artistiques émergentes sont sélectionnées par les 4 salles au terme d'un appel à projet à dimension intercommunale lancé en fin de l'année n-1.

A partir de 2026, dans le cadre de la convention triennale Bekali 2026/2028, l'appel à projet fait apparaître deux entrées :

→ Création et diffusion, comme précédemment, pour 3 projets

→ Travail en territoire pour 1 projet

➤ **Pour trois projets création et diffusion sélectionnés**

Les 3 lauréats bénéficient d'actions concrètes d'accompagnement pour faire aboutir leur création ainsi que d'une aide financière en coproduction, accueil en résidence, et accompagnement technique et administratif.

Les spectacles bénéficient d'une série de représentations scolaires et "tout public" dès leur sortie de création dans les salles du réseau Békali.

➤ **Pour un projet « résidence en territoire et création » sélectionné**

Désormais le Théâtre sous les Arbres concentre son accompagnement sur un projet par édition.

Cependant, tenant compte d'horizons incertains pour les créateurs et leurs porteurs de projets, cet accompagnement peut s'envisager sur deux ans.

Cette nouvelle ambition place le projet sélectionné dans une logique vertueuse de soutien à la création. En permettant un développement complet sur deux ans, il offre un cadre serein de création tout en dotant le projet des outils nécessaires pour son adaptation aux diverses formes de diffusion qui lui seront proposées.

➤ **Pour tous**

Prise en compte des enjeux RSE

La responsabilité sociétale des entreprises devient une des lignes directrices qui sous-tendent l'ensemble des actions entreprises et pensées. Le chantier est vaste mais il offre un contexte naturel pour créer du commun : impact carbone, dialogue avec les parties prenantes, etc.

II) **Békali 2026**

➤ **Les critères de sélection**

Les projets réceptionnés suite à la publication de l'appel à projets Békali sont sélectionnés de manière collégiale par les salles selon les critères suivants :

- Qualité artistique du projet (exigence, ambition, innovation) ;
- Maturité suffisante du projet et de la structure pour garantir l'aboutissement du projet soutenu (structuration administrative, compréhension du principe de coproduction, capacité à mener des résidences en salle et en territoire, compréhension des enjeux des projets d'action culturelle...) ;
- Ouverture à un public le plus large possible, avec une attention particulière portée aux projets s'adressant au jeune public ;
- Adaptabilité du spectacle à différentes configurations : salles et hors les murs ;
- Résonnance du projet avec les lignes éditoriales des salles, si possible ;
- Encouragement à l'émergence de nouveaux talents au potentiel reconnu ;
- Passage d'un palier artistique, d'un palier d'ambition, d'un palier de réseau et de rayonnement pour les artistes plus confirmés ;
- Résonnance régionale et échos nationaux, si possible.

➤ **Les lauréats « Békali 2026 »**

Pour 2026, les salles proposent de soutenir les équipes artistiques suivantes :

- **« Procrastination nocturne »** de la Cie The Bass Frog – Cirque
- **« Modeste contribution »** de la Cie La contre Allée – Théâtre, seul en scène
- **« Dovan la boutik »** de la Cie Dan fénoir – Théâtre
- **En résidence de territoire sur deux ans** : **« Demain c'est loin »** de la Compagnie Masfarné – Danse.

Les dossiers artistiques sont consultables sur demande auprès du Service Promotion du Patrimoine et de la Culture.

➤ **Békali 2026, les chiffres clés**

- 4 structures : Théâtre Sous les Arbres, Lepas, Le Séchoir et le Kabardock ;
- 3 créations avec un apport en numéraire de 8 000 € ;
- Un préachat revalorisé ;
- Le volume d'heures en action culturelle pour chaque projet : 32 heures ;
- 1 résidence de territoire sur les communes du le Territoire de l'Ouest ;
- Un fléchage particulier vers les communes de La Possession et Trois-Bassins ;
- La formation des chargés d'action culturelle sur la résidence de territoire réalisée par la Konpani Ibao.

Le budget prévisionnel de la manifestation est de **151 060 €**, les subventions de **100 000 €** et un cofinancement Territoire de l'Ouest de **67 %**.

SYNTHÈSE

Projet	Salles	Subvention allouée en 2025	Budget Prév. de l'action	Budget Prév. DTC	Subvention sollicitée	Part Action Territoire de l'Ouest %	Proposition
Soutien à la création							
Békali	Kabardock	25 000 €	151 060 €	100 000 €	25 000 €	67 %	25 000 €
	Léspas	25 000 €			25 000 €		25 000 €
	Le Séchoir	25 000 €			25 000 €		25 000 €
	Théâtre Sous les Arbres	25 000 €			25 000 €		25 000 €
Total		100 000 €			100 000 €		100 000 €

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 27/08/2026.

.

A reçu un avis favorable en Commission Économie Tourisme Culture du 10/08/2026.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
Ouï l'exposé du Président de séance,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :

- AUTORISER l'octroi des subventions dans le cadre du dispositif Békali aux associations culturelles suivantes au titre de l'exercice 2026 :

- . Association AGEMA pour un montant maximal de 25 000 €,
- . Régie Espace Culturel Leconte De Lisle pour un montant maximal de 25 000 €,
- . Association de Gestion du Séchoir pour un montant maximal de 25 000 €,
- . Association Konpani Ibao (Théâtre Sous les Arbres) pour un montant maximal de 25 000 €.

- VALIDER les projets de conventions ;

- AUTORISER le Président à signer les conventions et les avenants, ainsi que tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Emmanuel SERAPHIN
Président